



Electrosteel Europe S.A.

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Electrosteel Europe S.A.

Exercice clos le 31 mars 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Electrosteel Europe S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Electrosteel Europe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels qui mentionne le changement de méthode sur la comptabilisation des engagements pour indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 9 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Amélie Van Elst

Bilan Actif

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	11 802		11 802	11 802
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	329 550	254 757	74 793	72 015
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	5 244		5 244	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 063 684		2 063 684	2 781 534
	Constructions	3 199 786	473 347	2 726 440	2 760 586
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	756 741	579 001	177 740	222 212
	Autres immobilisations corporelles	1 187 406	914 829	272 578	329 070
	Immobilisations en cours	3 774		3 774	
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 324 796		5 324 796	2 558 099	
TOTAL (II)		12 882 783	2 221 934	10 660 849	8 735 318
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	16 408 831		16 408 831	4 930 217
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	13 677 599	190 000	13 487 599	13 517 599
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	14 663 917	730 468	13 933 449	11 046 132
	Autres créances	2 245 065		2 245 065	3 877 893
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	561		561	817	
DISPONIBILITES	5 203 468		5 203 468	4 469 823	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	127 988		127 988	250 957
	TOTAL (III)	52 327 429	920 468	51 406 961	38 093 437
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		65 210 211	3 142 401	62 067 810	46 828 755
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				5 324 796	2 558 099
(3) dont créances à plus d'un an					102 720

Bilan Passif

		31/03/2022	31/03/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	247 470	216 957
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 633 833	4 054 078
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	540 406	610 268
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	9 221 709	8 681 303
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	193 451	85 844
	Provisions pour charges	402 137	
	Total des provisions	595 588	85 844
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 648 162	14 145 584
	Emprunts et dettes financières divers (3)	908 702	860 341
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	47 883	202 482
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 503 405	20 377 080
	Dettes fiscales et sociales	1 673 139	1 615 131
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	469 222	860 989	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	52 250 513	38 061 608
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	62 067 810	46 828 755
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	540 405,55	610 268,14
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	47 558 917	31 086 930
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	5 619 947	6 897 469
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/03/2022		31/03/2021	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	76 247 170	98,57	58 750 645	99,72
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 102 693	1,43	163 090	0,28
	Montant net du chiffre d'affaires	77 349 863	100,00	58 913 735	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée	1 571			
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	621 268	0,80	357 750	0,61
Autres produits	43 531	0,06	8 368	0,01	
	Total des produits d'exploitation	78 016 233	100,86	59 279 853	100,62
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	73 951 424	95,61	43 327 661	73,54
	Variation de stock	(11 638 614)	-15,05	4 019 001	6,82
	Achats de matières et autres approvisionnements	207 074	0,27	100 100	0,17
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	6 987 904	9,03	5 898 514	10,01
	Impôts, taxes et versements assimilés	176 048	0,23	149 079	0,25
	Salaires et traitements	3 151 143	4,07	2 793 855	4,74
	Charges sociales du personnel	1 214 395	1,57	1 036 654	1,76
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 152 809	1,49	514 803	0,87
	Autres charges	588 074	0,76	78 847	0,13
	Total des charges d'exploitation	75 790 257	97,98	57 918 515	98,31
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 225 977	2,88	1 361 338	2,31
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	19			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 394			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change	19 050	0,02	12 336	0,02
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	21 462	0,03	12 336	0,02
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	301 397	0,39	441 809	0,75
	Différences négatives de change	1 785		5 121	0,01
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	303 182	0,39	446 930	0,76
	RESULTAT FINANCIER	(281 719)	-0,36	(434 594)	-0,74
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 944 257	2,51	926 745	1,57
	Total des produits exceptionnels	897 349	1,16	76 344	0,13
	Total des charges exceptionnelles	1 395 944	1,80	108 810	0,18
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(498 595)	-0,64	(32 466)	-0,06
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	905 257	1,17	284 010	0,48
	TOTAL DES PRODUITS	78 935 045	102,05	59 368 533	100,77
	TOTAL DES CHARGES	78 394 639	101,35	58 758 265	99,74
	RESULTAT DE L'EXERCICE	540 406	0,70	610 268	1,04

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **62 067 810** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **78 935 045** euros et un total **charges** de **78 394 639** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **540 406** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception d'un changement de méthode sur la comptabilisation des engagements de retraite (Cf. point ci-dessous sur la provision pour indemnité de fin de carrière).
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 homologué le 16 octobre 2014 complété du règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les comptes incorporent les actifs, passifs et exploitation de la branche espagnole, de la branche allemande, de la branche italienne.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.:

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Constructions | 14 à 33 ans |
| • Matériel et outillage industriels | 5 à 10 ans |
| • Installations générales | 8 à 10 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 ou 4 ans |
| • Mobilier de bureau | 10 ans |

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix moyen pondéré.

Règles et Méthodes Comptables

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision pour dépréciation d'un vieux stock en provenance de l'Algérie a été constituée à hauteur de 190 000 € en prévision de sa destruction sur l'exercice suivant.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

L'ensemble des créances clients sont relatives à des ventes réalisées sous réserve de propriété jusqu'au paiement intégral du prix.

Depuis septembre 2009, Electrosteel France fait appel à des sociétés d'affacturage. Le montant des créances cédées au 31 mars 2022 est de 6 309 426 euros pour 6 021 111 euros sur l'exercice précédent pour l'établissement France et 2 337 540 euros pour l'établissement en Italie pour 1 343 811 euros sur l'exercice précédent.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Immobilisations Financières

Les immobilisations financières se composent exclusivement des dépôts et cautions versés.

Reclassement des gains et pertes de change

Le règlement de l'ANC n°2015-05 du 2 juillet homologué par arrêté du 28 décembre 2015 et publié au Journal Officiel du 30 décembre 2015 prévoit les modifications suivantes:

Les pertes et gains de change sur dettes commerciales sont constatées au débit des comptes 656 et 756 Gains et pertes de change commerciales.

Le présent règlement s'applique deus les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

Redressement fiscal Espagne

Suite à un contrôle fiscal de l'établissement situé en Espagne, les comptes annuels au 31 mars 2022 prennent en charge un redressement fiscal dont le montant total s'élève à 372 921,33 € qui a été notifié par l'administration fiscale espagnole.

Honoraires du commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Le montant des honoraires du commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31/03/2022 s'élève à 43 000 € HT.

Provision pour indemnité fin de carrière

A la clôture de l'exercice au 31 mars 2022, l'établissement France a décidé de comptabiliser la provision pour indemnité de fin carrière. Le montant de la provision comptabilisé dans les comptes France est de 220 413 €.

Les principes de base d'évaluation de la provision pour indemnité de fin de carrière en France sont :

- un départ en retraite à 62 ans,
- un taux de revalorisation des salaires de 1% par an,
- un taux d'actualisation de 0.75%,
- un taux de charges sociales patronales de 45%,
- un taux de turn over qui diminue en fonction de l'âge des salariés selon une table de turn over libre propre à l'entreprise,
- une table de mortalité : table de mortalité 00-02.

Sur l'exercice précédent, l'indemnité de fin carrière faisait juste l'objet d'une mention en annexe sans enregistrement comptable. Le montant de l'engagement constaté au 31 mars 2021 était de 246 877 €. Soit un variation de -26 464 €.

Les succursales allemandes et italiennes ont toujours comptabilisé une provision pour fin de carrière qui jusqu'au 31 mars 2021 était annulée en comptabilité et faisait l'objet d'une mention dans l'annexe au même titre que la provision pour fin de carrière France.

Compte tenu de ce changement de méthode de l'établissement France, les provisions des succursales allemandes et italiennes n'ont pas été annulées et leur montant figurant en report à nouveau à l'ouverture de l'exercice a fait l'objet d'une inscription en charge pour un montant total de 151 094 € se ventilant ainsi :

- succursale Italie : 101 559 €
- succursale Allemagne : 49 535 €

Il est à noter que sur l'annexe au 31/03/2021 en engagement hors bilan au titre de la provision pour fin de carrière pour la succursale italienne, le montant de la provision était de 145 217 €. L'écart avec le montant de 101 559 € provient du fait qu'une partie des engagements de fin de carrière avait fait l'objet d'un versement sur un contrat IFC auprès d'une compagnie d'assurance sur les exercices antérieurs.

La variation totale au titre de l'exercice 2022 pour l'Allemagne et l'Italie est de 30 630 € se ventilant ainsi :

- succursale Italie : 34 717 €
- succursale Italie : -15 498 € (versement sur contrat IFC auprès d'une compagnie d'assurance)
- succursale Allemagne : 11 411 €

La société a choisi de comptabiliser le montant des provisions pour départ en retraite constaté en annexe au 31/03/2021 en charge (151 094 €). Le plan comptable général préconise, quant à lui, dans le cadre des changements de méthode d'imputer le montant de la provision à l'ouverture de l'exercice sur les capitaux

Règles et Méthodes Comptables

propres (règlement 2018-01 du 20 avril 2018 homologué par arrêté du 08 octobre 2018).

Informations sectorielles

Le chiffre d'affaires et le résultat par établissement sont les suivants :

Chiffre d'affaires	2022	2021
France	39 753 353	33 474 891
Espagne	18 243 744	11 089 597
Italie	13 580 844	12 787 624
Allemagne	5 771 922	1 561 623
Résultat	2022	2021
France	468 807	244 204
Espagne	-332 335	11 947
Italie	58 142	192 345
Allemagne	345 792	161 772

Crise en Ukraine

Les comptes de l'exercice ont été clôturés postérieurement au début de la crise internationale liée au conflit militaire entre l'Ukraine et la Russie qui a débuté le 24 février 2022. Cette crise a eu un impact sur l'approvisionnement de la société car de nombreuses livraisons ont été bloquées en Turquie. Le montant du stock en transit à la clôture de l'exercice s'est considérablement accru. Cette situation a pénalisé l'activité de la société et a entraîné une suspension des livraisons clients pendant 15 jours. Ce manque d'activité peut être évalué à 1 750 000 € de chiffre d'affaires HT.

Capital social

	31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	380 000,00	10,0000	3 800 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	380 000,00	10,0000	3 800 000,00

--	--	--	--	--

Produits à recevoir

		31/03/2022
Total des Produits à recevoir		799 987
Autres créances		799 987
Fournisseurs - RRR à obtenir	25 306	
Fournisseurs - RRRO Espagne	106 190	
Etat - Autres Droits	641 955	
Dérivés de change Spain	26 536	

Charges à payer

31/03/2022

Total des Charges à payer		2 580 876
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts sur emprunts	4 113	19 113
Int.Courus S/Concou.Bque	15 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fourn.- fact. non parv.Espagne	38 750	1 517 537
Fourn.- Fact. non parv.Italie	307 979	
Fourniss.- fact. non parv.Fr	1 167 808	
Allemagne Fact.non parv. -Frss	3 000	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provis. pr congés	241 340	625 235
Conges Payes Italie	76 553	
Salaires - Charges à Payer	88 000	
Charges sociales s/congés	135 658	
Charges Soc. - Charges à Payer	39 600	
Etat - Autres charges à payer	44 084	
Autres dettes		
Clients - Avoirs A Etablir	415 033	418 992
Divers - charges à payer	3 959	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			127 988
Charges constatées d'avance France		122 725	
Charges constatées d'avance Italie		5 263	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
		TOTAL	127 988

Frais d'établissement

	31/03/2022	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		11 802	
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL		11 802	

--

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/03/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 944 257	532 335	1 411 922
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(498 595)	372 921	(871 516)
RESULTAT COMPTABLE		1 445 662	905 256	540 406

(1) après retraitements fiscaux.

--

Transferts de charges

	31/03/2022
Remboursement Assurances	3 804
Indemnités Journalières	52 424
Avantages en Nature	30 208
Divers	1 128
TOTAL	87 564

--	--

Produits et Charges exceptionnels

		31/03/2022
Total des produits exceptionnels		897 349
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		36 007
Produits des exercices an	36 007	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		760 000
Prod.cession Imm.Corpor.E	760 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		101 342
Repris.s/prov.risques charges	101 342	
Total des charges exceptionnelles		1 395 944
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		180 458
Penalites Sur Marche	6 311	
Pénalités et amendes	483	
Penalites De Retard	137 262	
Pénalités Italie	1 579	
Créance devenue irrécouvrable dans l'exercice	19 824	
Charges sur exercices antérieurs	15 000	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		717 850
VNC Immobilisations Espagne	717 850	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		497 635
Dot. prov. risques et charges	417 635	
Dotation Provision Risques	80 000	
Résultat exceptionnel		(498 595)

Engagements financiers

31/03/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cautions Douane France	700 000	
	700 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Autres garanties		2 000 000
		2 000 000
Total des engagements financiers (1)	700 000	2 000 000
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		2 000 000

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/03/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2022
Capital social	3 800 000				3 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	216 957	30 513			247 470
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 054 078	579 755			4 633 833
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	610 268	(610 268)		540 406	540 406
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	8 681 303			540 406	9 221 709

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 8 681 303

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 8 681 303

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 540 406

Rémunérations des Dirigeants

31/03/2022

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

915 262

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/03/2022

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ELECTROSTEEL CASTINGS LTD 19 Camac Street CALCUTTA 700017 INDE			

Société mère consolidante

Effectif moyen

		31/03/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		16	
	Professions intermédiaires		16	
	Employés		16	
	Ouvriers		9	
	TOTAL		57	

--

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise SA ELECTROSTEEL EUROPE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.		TOTAL I				1		D8		D9			
INCORP.		TOTAL II				2		KE		KF			
CORPORELLES		Frais d'établissement et de développement				CZ	11 802		D8		D9		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	302 597		KE		KF		
		Terrains				KG	2 781 534		KH		KI		
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ	2 770 192		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM	348 181		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP	33 727		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS	733 830		KT		KU		
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	379 160		KW		KX		
			Matériel de transport *			KY	323 711		KZ		LA		
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	526 068		LC		LD		
Emballages récupérables et divers *			LE			LF		LG					
Immobilisations corporelles en cours				LH			LI		LJ				
Avances et acomptes				LK			LL		LM				
TOTAL III				LN	7 896 404		LO		LP				
TOTAL III				LN	7 896 404		LO		LP				
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
		Autres participations				8U			8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P			1R		1S		
		Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 558 099		1U		1V		
		TOTAL IV				LQ	2 558 099		LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	10 768 902		ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
INCORP.		TOTAL I				1		DØ		D7			
INCORP.		TOTAL II				2		LW		1X			
CORPORELLES		Terrains				IP	717 850		LY		LZ		
		Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		2 770 192		MB		MC		
			Sur sol d'autrui	IR	MD		352 299		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am des constructions		IS	MG		77 296		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	756 741		MK		ML		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM		381 509		MN		MO	
			Matériel de transport		IV	MP		80 787		MQ		MR	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		554 875		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV				MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours				MY			NA		NB		
Avances et acomptes				NC			NE		NF				
TOTAL III				IY	798 638		NH		NI				
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			M7		ØW		
		Autres participations				IØ			ØY		ØZ		
		Autres titres immobilisés				I1			2C		2D		
		Prêts et autres immobilisations financières				I2			2F		2G		
		TOTAL IV				I3			NK		2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	798 638		ØL		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SA ELECTROSTEEL EUROPE							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	230 583	PF	24 175	PG		PH	254 757
TOTAL I		RK	230 583	RM	24 175	RN		RO	254 757
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	391 145	PN	75 391	PO		PQ	466 536
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	369	PW	6 441	PX		PY	6 810
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	511 618	QA	67 382	QB		QC	579 001
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	262 338	QE	30 092	QF		QG	292 430
	Matériel de transport	QH	240 804	QI	29 240	QJ	80 787	QK	189 257
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	396 727	QM	36 414	QN		QO	433 142
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 803 002	QV	244 962	QW	80 787	QX	1 967 176
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 033 584	ØP	269 137	ØQ	80 787	ØR	2 221 934
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : SA ELECTROSTEEL EUROPE							Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	85 844	4B	80 000	4C	85 844	4D	80 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	417 635	4Z	15 498	5A	402 137
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	113 451	5X		5Y	113 451
TOTAL II	5Z	85 844	TV	611 086	TW	101 342	TX	595 588	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D			
			6E	6F	6G	6H			
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
			9U	9V	9W	9X			
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
			6N	6P	190 000	6R	6S	190 000	
	Sur stocks et en cours	6T	683 951	6U	580 221	6V	533 704	6W	730 468
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	683 951	TY	770 221	TZ	533 704	UA	920 468
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	769 795	UB	1 381 307	UC	635 046	UD	1 516 056
Dont dotations et reprises		<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	883 672	UF	533 704			
			UG		UH				
			UJ	497 635	UK	101 342			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.